



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

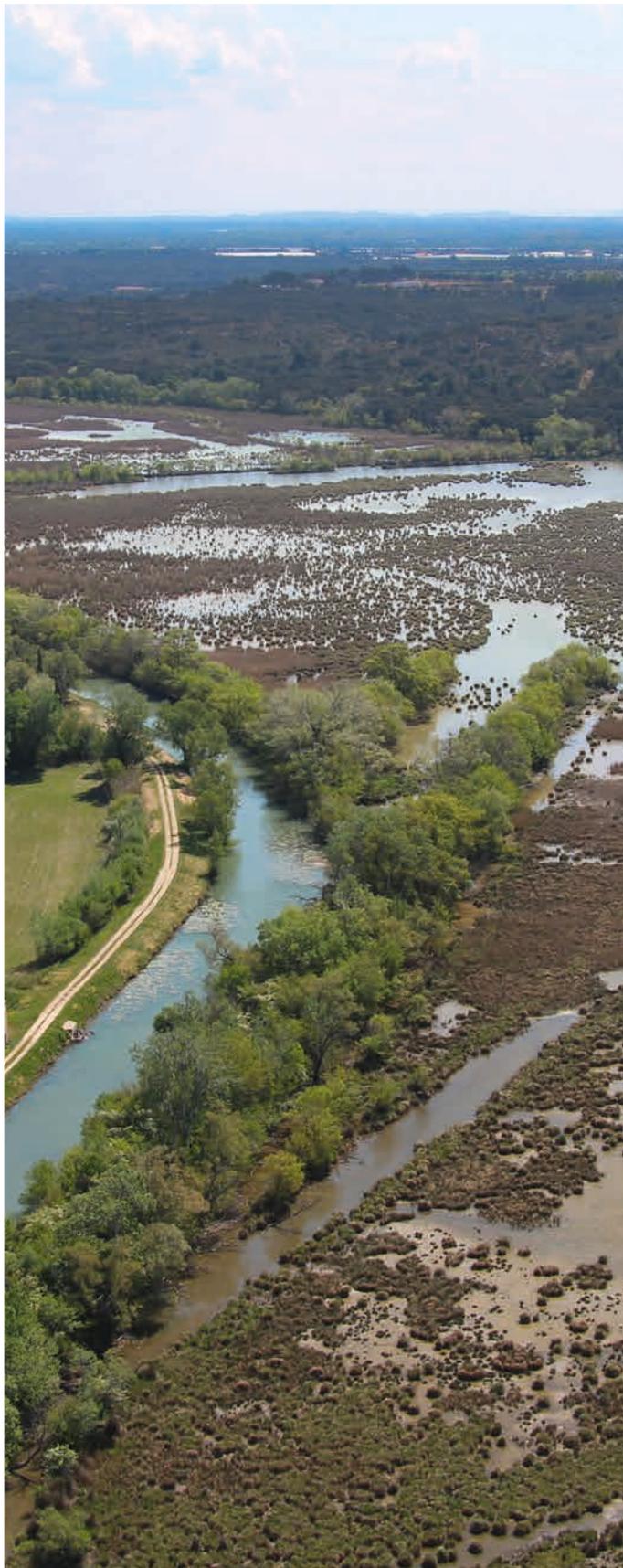
Liberté
Égalité
Fraternité



Conservatoire du
littoral



Réserve Naturelle Régionale
L'ILON



Réserve naturelle régionale de l'Ilon

LE PROJET POUR LE SITE

Le Conservatoire du littoral acquiert et aménage des espaces naturels du littoral et des rivages lacustres en vue de mettre en valeur les paysages qu'ils constituent et protéger leur richesse écologique et patrimoniale, tout en les rendant accessibles au public. Les terrains du Conservatoire sont ensuite confiés en gestion aux collectivités territoriales, établissements publics ou à des associations.

Le plan de gestion définit le projet de site à travers des orientations de gestion partagées entre l'ensemble des acteurs du territoire. C'est un outil de pilotage qui précise les objectifs selon lesquels un espace doit être restauré, aménagé et géré.

Élaboré à partir du plan de gestion 2019-2026, ce document propose une synthèse des objectifs à atteindre et présente le projet pour le site de l'Ilon.

ARLES ET LE PARADOU



BOUCHES-
DU-RHÔNE



Géré par



Réserve naturelle régionale de l'Ilon

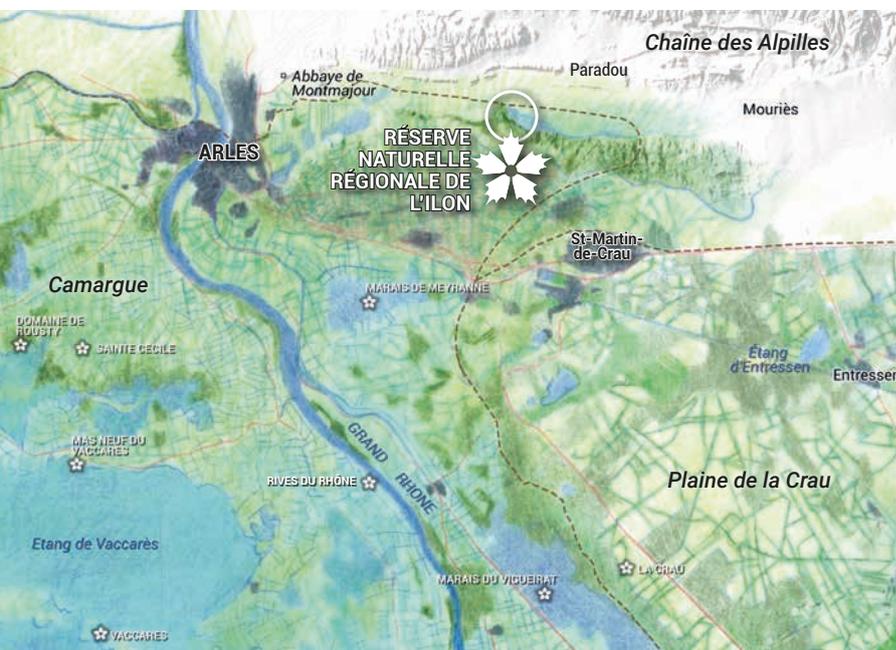
Entre delta de Camargue, plaine de Crau et massif des Alpilles, une mosaïque d'habitats naturels exceptionnels constituant un véritable réservoir de biodiversité

Au nord-est de la Camargue, la vallée des Baux est une dépression géologique qui sépare la plaine steppique de la Crau au sud, du massif des Alpilles au nord. Alimentée par les eaux des Alpilles et par des résurgences de la nappe de Crau, cette vallée constituait une immense zone humide. Drainée depuis le XVII^e siècle, elle se limite désormais à de rares marais relictuels tel que celui de l'Ilon, niché à la jonction de ces deux espaces naturels et agricoles d'une richesse patrimoniale extraordinaire.

La Réserve naturelle régionale de l'Ilon se situe à la limite sud du Parc naturel régional des Alpilles sur les communes d'Arles et de Paradou. Au nord, elle est bordée par le canal de dessèchement de la vallée des Baux et est traversée par le chemin communal « de l'Ilon à Barbegal » le long du Mas et du marais éponyme. Au sud, des parcelles agricoles, certaines cultivées, d'autres pâturées, ceignent le plateau.

La richesse écologique de cet espace remarquable de 176 hectares est liée à l'étonnante imbrication de paysages et de milieux naturels extrêmement variés : ripisylve, bois de chênes verts de diamètre notable, pinède sénescente, marais, roselière, garrigues haute et basse, pelouses calcaires sèches sur d'anciens coussouls de Crau... Cette diversité de milieux abrite de nombreuses espèces d'oiseaux nicheurs, de libellules et demoiselles, ou encore d'amphibiens.

La reconnaissance de cette richesse écologique s'est traduite par le classement du site en Réserve naturelle régionale.



HÉRON POURPRE



DIANE

2012
CRÉATION DE LA RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE



176 ha
DOMAINE PROTÉGÉ



188 ESPÈCES D'OISEAUX OBSERVÉES DONT 73 NICHEUSES



2017
DONATION DES TERRAINS AU CONSERVATOIRE DU LITTORAL



40 ha
DE ZONES HUMIDES RELICTUELLES



56 ESPÈCES DE LIBELLULES ET DEMOISELLES



2019
VALIDATION DU PLAN DE GESTION

2 sites
NATURA 2000, « TROIS MARAIS » ET « CRAU »



7 ESPÈCES D'AMPHIBIENS



Une vision partagée, des objectifs communs

LE PROJET POUR LE SITE

Le projet de site correspond à la vision à long terme du Conservatoire du littoral, du gestionnaire, de la Région et des partenaires locaux. Il traduit l'ambition des acteurs du site pour l'avenir.

Perpétuer l'ambition de protection du site initiée par ses donateurs : dessiner une vocation et un mode de gestion durables de cet espace d'exception, autour d'un projet de valorisation qui garantisse la préservation de sa singularité paysagère et écologique.



LE PLAN DE GESTION

Le plan de gestion identifie les orientations stratégiques définissant la vocation du site et les intentions de gestion. Ces orientations donnent le cap que les acteurs du territoire s'accordent à suivre.

Quatre objectifs à long terme sont identifiés dans ce premier plan de gestion 2019-2026 :

- Améliorer la fonctionnalité de la zone humide relictuelle et la patrimonialité des milieux secs du plateau en préservant les habitats naturels et les espèces,
- Affirmer le rôle de la Réserve naturelle régionale au sein de la Trame verte et bleue du territoire,
- Développer un projet de valorisation et d'intégration locale en favorisant l'accueil et la sensibilisation du public à la préservation de la biodiversité,
- Mettre en œuvre une gestion adaptée, concertée et exemplaire.

LE DISPOSITIF DE PROTECTION ET DE GESTION

La maîtrise foncière par le Conservatoire du littoral garantit la préservation définitive de ce domaine public. Le classement en Réserve naturelle régionale la conforte par une protection réglementaire. Les travaux de restauration, les suivis naturalistes et la gestion quotidienne visent à valoriser les patrimoines naturels et culturels, encadrer et coordonner les usages, et accueillir le public. Ces actions complémentaires assurent une protection forte et pérenne à la hauteur des enjeux du site.

La convention de gestion signée en 2020 par le Conservatoire du littoral (propriétaire), le Parc naturel régional des Alpilles (gestionnaire) et le Conseil régional Provence Alpes-Côte d'Azur (autorité compétente de la Réserve naturelle régionale de l'Illon) définit les modalités de gestion du site et les responsabilités et missions respectives de chaque signataire.

Le comité consultatif de la Réserve naturelle, qui associe aussi toutes les parties prenantes concernées (collectivités territoriales, services de l'État, scientifiques, associations naturalistes, représentants des usagers du site...) se réunit annuellement afin d'émettre des avis sur les actions mises en œuvre ou programmées dans la Réserve.



Rollier d'Europe



OLIVERAIE 4



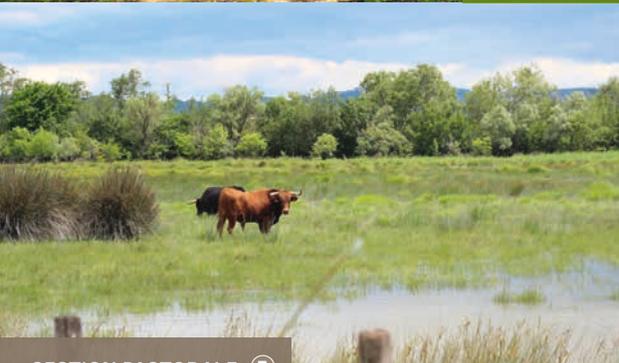
FAUVETTE PITCHOU



CHÉNAIE 3



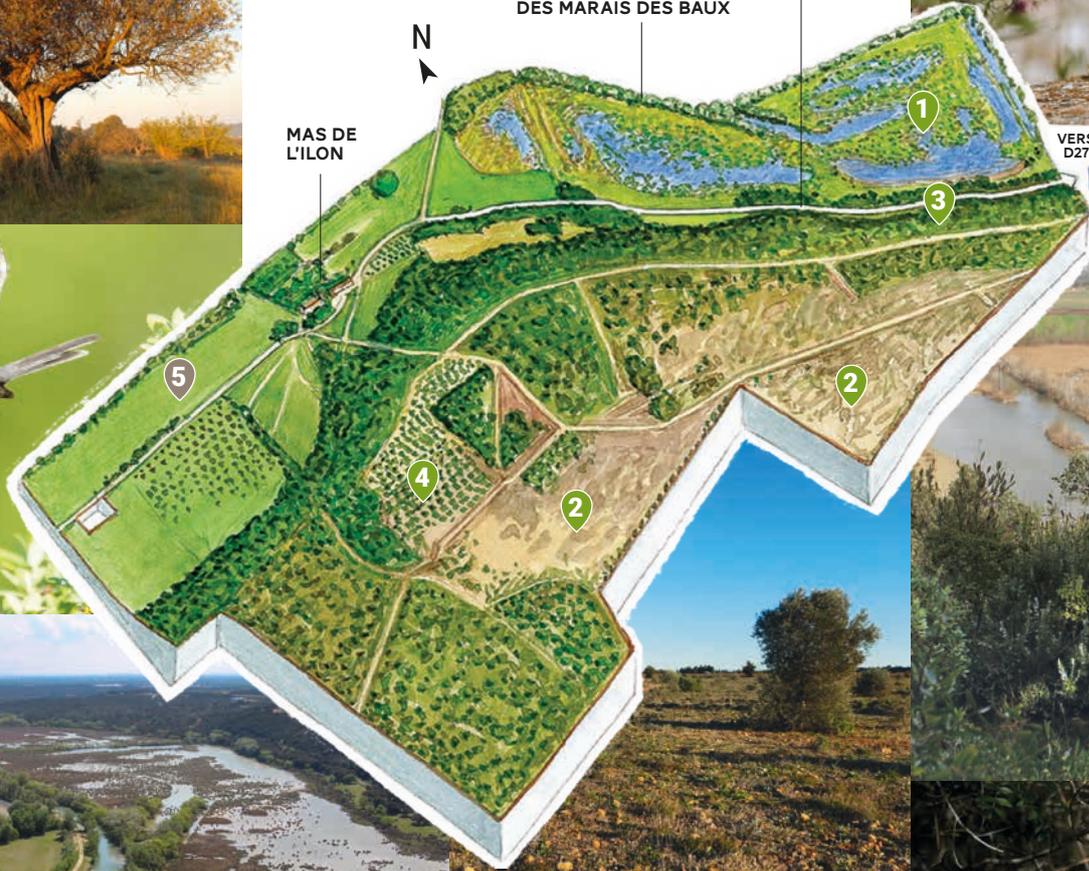
MOSAÏQUE D'HABITATS



GESTION PASTORALE 5



PELOUSES SÈCHES SUR LE PLATEAU 2



MARAI 1

PELOUSES SÈCHES SUR LE PLATEAU 2



LÉZARD OCELLÉ



SURVEILLANCE



CISTUDE D'EUROPE



GOMPHE DE GRASLIN



Les orientations stratégiques définies par le plan de gestion sont déclinées en objectifs opérationnels qui décrivent les actions à mettre en œuvre pour atteindre l'état d'équilibre recherché. Ce plan d'actions est amené à être reconduit, amendé ou modifié en fonction des nouvelles connaissances et des évolutions constatées.

[BIODIVERSITÉ]

Les suivis naturalistes, historiquement réalisés par l'association A ROCHA, ont permis de mettre en lumière une biodiversité singulière et fragile sur l'ensemble du site.

L'Ilon est fort d'un patrimoine naturel exceptionnel, qui se distingue par une originalité paysagère, écologique et hydrogéologique. Pour y maintenir la diversité qui lui est associée, l'amélioration fonctionnelle et la restauration de certains habitats sont nécessaires. La gestion hydraulique du marais pourra répondre aux enjeux de conservation des oiseaux d'eau lorsque les variations des niveaux seront maîtrisées. Une étude du fonctionnement hydrologique de la zone humide permettra d'établir et de calibrer au mieux le mode de gestion souhaité, et l'amélioration des connaissances naturalistes déterminera les scénarios de restauration à mettre en œuvre.

Situées sur une zone autrefois fortement exploitée par l'agriculture, les pelouses sèches du plateau, typiques des anciens coussouls de Crau, nécessitent d'être restaurées face à une colonisation trop importante du Ciste cotonneux. La réouverture du milieu passera par une lutte expérimentale de ces refus de pâturage et un entretien pastoral adapté qui permettra le retour d'espèces patrimoniales telles que l'Outarde canepetière et l'Édicnème criard. Parallèlement, la sauvegarde du matorral à Genévriers oxycèdres, habitat jouant un rôle très important en hiver pour les espèces frugivores, impliquera un gyrobroyage et des coupes sélectives favorisant un état de conservation optimal.



[USAGES ET ACCUEIL]

Patrimoine culturel

Datant de la fin du XVII^e et du début du XVIII^e siècle, le Mas de l'Ilon constitue un ensemble bâti à fort potentiel culturel, qu'il convient de sauvegarder. Son devenir doit faire l'objet d'une réflexion concertée et élargie à une vision globale de la gestion de la Réserve de l'Ilon sur le long terme, notamment dans une perspective de développement de son potentiel pédagogique. Cela passera par la définition de plusieurs options d'usages. Locaux de gestion, espace d'accueil et d'interprétation, lieu de recherche appliquée sur une valorisation agro-environnementale exemplaire sont autant d'alternatives qu'il sera nécessaire d'étudier pour améliorer et encadrer l'attractivité du domaine, tout en l'adaptant aux enjeux de conservation et aux sensibilités écologiques.

Agriculture

Le domaine de l'Ilon est depuis toujours un territoire dédié à l'agriculture, qui a vu se succéder différentes cultures et types d'élevages, historiquement ovin et aujourd'hui bovin. L'ancienne bergerie et la présence actuelle d'une manade de taureaux espagnols de la race Brave en témoignent encore aujourd'hui.

La valorisation de ce patrimoine agricole se traduira notamment par la réhabilitation des oliveraies abandonnées, selon des pratiques inspirées des recherches et méthodes agroécologiques.

Une réflexion sur la gestion pastorale est également indispensable pour définir un plan d'action adapté aux enjeux de conservation. Le type et la charge de pâturage seront déterminés en fonction des habitats naturels et de leur sensibilité. Un troupeau ovin serait

plus adapté sur les milieux secs du plateau, tandis que des chevaux ou taureaux de race Camargue seraient plus résistants sur les prairies humides. Cette distinction participera à la mise en valeur de la diversité paysagère du site.

Accueil du public

L'attractivité et l'intérêt pédagogique du site de l'Ilon - liés à son avantageuse situation géographique - offrent un fort potentiel de fréquentation, en accueil libre ou encadré. Il s'agit donc d'anticiper et d'organiser les modalités d'accueil, les installations et les infrastructures nécessaires à la présence du public, dans le respect des objectifs prioritaires de conservation des patrimoines. La mise en sécurité des cheminements est un préalable nécessaire. Seront également à prévoir des espaces de stationnement adaptés, une signalétique intégrée au paysage, et des supports de médiation et d'information. Les premières réalisations concerneront l'aménagement d'un observatoire ornithologique en bordure du marais. Un projet d'aire terrestre éducative avec les CM2 du Paradou doit être poursuivi en partenariat avec le CPIE Rhône-Pays d'Arles.



[RÈGLEMENTATION]

Depuis la création de la Réserve naturelle régionale de l'Ilon en 2012, une réglementation adaptée est entrée en vigueur sur cet espace protégé. Le Parc naturel régional des Alpilles - en qualité de gestionnaire - a recruté en 2020 une Conservatrice de la Réserve, agent commissionné pour la protection de la nature, en charge de la mise en œuvre du plan de

gestion. L'un des enjeux majeurs consiste à faire connaître, accepter et appliquer l'indispensable réglementation par l'ensemble des usagers, afin de mettre fin à certaines pratiques telles que la circulation motorisée sur le chemin communal, la circulation piétonne hors du chemin autorisé ou le braconnage. Cette présence sur le terrain est nécessaire et doit être accrue au cours des prochaines années.

[HISTOIRE]



MAS
DE L'ILON

Les anciens propriétaires de l'Ilon, à l'origine de sa protection

Acquis en 1929 par le grand-père d'Albert Donadiou, le domaine de l'Ilon comprend l'ensemble du marais et la coustière le surplombant. Au fil des années, les activités agricoles évoluent, passant d'un pâturage caprin à ovin. En 1957, Albert Donadiou et son épouse Denise s'installent dans la campagne familiale de l'Ilon, perpétuant une gestion conservatrice de ce territoire.

Le couple reprend l'activité d'élevage de moutons interrompue pendant la Seconde Guerre mondiale. Dans les années 60, l'est du marais est vendu et séparé de la partie ouest par le creusement d'un canal permettant l'irrigation des cultures fruitières du plateau. Petit à petit, l'activité d'élevage cesse et les Donadiou développent un partenariat avec l'association A ROCHA, qui réalise de nombreux suivis naturalistes et participe à la gestion du site. Parallèlement, les terres sont louées à un manadier pour y faire pâturer ses taureaux.

Après plus de 50 ans de préservation des espaces naturels de l'Ilon, les époux Donadiou décident de poursuivre et d'amplifier leur engagement : ils sollicitent le classement de leur propriété en Réserve naturelle régionale, qui devient effectif en 2012.

En 2017, le couple fait donation de sa propriété de 176 ha au Conservatoire du littoral, tout en conservant l'usufruit de son habitation. Le Parc naturel régional des Alpilles élabore le plan de gestion présenté dans ce document, en honorant les souhaits des anciens propriétaires. À terme, la protection foncière de l'Ilon par le Conservatoire du littoral a vocation à s'étendre sur la partie est du marais, pour permettre une gestion cohérente de l'ensemble naturel et en garantir sa préservation définitive.

RETROUVEZ LES BROCHURES DE LA
COLLECTION SUR LE SITE INTERNET

www.conservatoire-du-littoral.fr

ACCÉDEZ À LA BASE
DE DONNÉES DES PLANS
DE GESTION :



CONTACT

Conservatoire du littoral
Délégation Provence-Alpes-Côte d'Azur
3, rue Marcel Arnaud, 13100 Aix-en-Provence
Tél. : 04 42 91 64 10
paca@conservatoire-du-littoral.fr

En partenariat avec

